

NEXANS

Société anonyme au capital de 224.352.000 Dirhams
Siège social à Casablanca 20630 – Bd. Ahl Loghlam, Sidi Moumen
R.C. Casablanca 7545

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de NEXANS MAROC, société anonyme au capital de 224.352.000 dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social Bd. Ahl Loghlam, Sidi Moumen – 20630 Casablanca, le :

JEUDI 29 JUIN 2017 A 11 HEURES 30

A l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport des Commissaires aux comptes sur les Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016
Examen et approbation des comptes annuels présentés par le Conseil de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
2. Affectation du résultat ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions libres et réglementées ;
4. Renouvellement du mandat de trois administrateurs ;
5. Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes ;
6. Fixation des jetons de présence ;
7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion, ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Toute demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour doit être adressée au siège social, de la société par lettre recommandée, avec accusé de réception, dans un délai de dix jours, à compter de la publication de l'avis de convocation, et ce conformément à l'article 121 de la loi 17.95 sur les sociétés anonymes.

Tout actionnaire ayant le droit d'assister aux Assemblées Générales peut s'y faire représenter par un mandataire dans les conditions prévues par la loi.

Les formulaires de vote par correspondance et par procuration seront disponibles, au moins vingt et un (21) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, sur le site internet de Nexans Maroc : www.nexans.ma

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROJET DE RESOLUTIONS

RESOLUTION N° 1

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, ainsi que les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2016, tels qu'ils ont été établis et présentés.

RESOLUTION N° 2

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	13.514.475,73 DH
Réserve légale	-
Réserve d'Investissement	-
Report à nouveau	230.223.882,18 DH
Total	243.738.357,91 DH
AFFECTATION	
Dividendes aux actions	8.974.080,00 DH
Report à nouveau	234.764.277,91 DH
Total	243.738.357,91 DH

Le dividende brut, ainsi fixé à quatre (4) dirhams par action, sera mis en paiement à compter du 25 juillet 2017.

RESOLUTION N° 3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi 17/95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, approuve ledit rapport et chacune des conventions qui y sont mentionnées.

RESOLUTION N° 4

Après avoir constaté l'arrivée à expiration du mandat d'administrateur de M. Abdelaziz TAZI à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler son mandat pour six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2022.

RESOLUTION N° 5

Après avoir constaté l'arrivée à expiration du mandat d'administrateur de M. Ahmed Reda CHAMI à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler son mandat pour six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2022.

RESOLUTION N° 6

Après avoir constaté l'arrivée à expiration du mandat d'administrateur de M. Mohamed BENCHAABOUN à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler son mandat pour six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2022.

RESOLUTION N° 7

Après avoir constaté l'arrivée à expiration des fonctions du Commissaire aux Comptes de FIDUMAC à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler mandat pour trois années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2019.

RESOLUTION N° 8

Après avoir constaté l'arrivée à expiration des fonctions du Commissaire aux Comptes de PRICEWATERHOUSECOOPERS Maroc à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler son mandat pour trois années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2019.

RESOLUTION N°9

L'Assemblée générale fixe, pour l'exercice 2017, le montant des jetons de présence à allouer globalement au Conseil d'Administration, qui en décidera la répartition entre ses membres, à la somme de 500.000 Dirhams.

RESOLUTION N°10

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités et publications prévues par la loi.

NEXANS

ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2016

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016

ACTIF		Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016	
		Clôture 31/12/16 Net	Clôture 31/12/2015 Net
I	* ACTIF IMMOBILISE	203 092	217 676
	* Ecart d'acquisition	-	-
	* Immobilisations incorporelles	1 390	1 772
	* Immobilisations corporelles	187 639	201 995
	* Immobilisations financières	14 063	13 910
	* Titres mis en équivalence	-	-
II	* ACTIF CIRCULANT	1 038 125	1 054 064
	* Stocks et en cours - nets	260 175	261 953
	* Clients et comptes rattachés - nets	564 841	615 844
	* Autres créances et comptes de régularisation	193 114	176 268
	* Valeurs mobilières de placement	19 996	-
III	* DISPONIBILITES	76 468	91 296
	Total de l'Actif	1 317 685	1 363 036

PASSIF		Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016	
		Clôture 31/12/16 Net	Clôture 31/12/2015 Net
I	* CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	691 216	690 617
	* Capital	224 352	224 352
	* Primes	-	-
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	449 073	438 012
	* Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	16 815	26 766
	* Autres	975	1 487
II	* INTERETS MINORITAIRES	17 263	15 095
	* Réserves des minoritaires	13 849	13 928
	* Résultat net des minoritaires	3 414	1 168
III	* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	3 400	3 239
IV	* DETTES	605 806	654 085
	* Emprunts et dettes financières - Court Terme	98 291	67 481
	* Fournisseurs et comptes rattachés	360 017	436 107
	* Autres dettes et comptes de régularisation	147 498	150 497
	Total du Passif	1 317 685	1 363 036

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) CONSOLIDE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016		
NATURE	Clôture 2016 31/12/16	Clôture 2015 31/12/2015
Chiffre d'affaires	1 568 293	1 698 047
Autres produits d'exploitation	19 828	22 457
Achats consommés	1 172 704	1 319 214
Charges de personnel	147 308	136 515
Autres charges d'exploitation	151 960	140 527
Impôts et taxes	4 411	4 579
Dotations d'exploitation	49 148	54 007
Résultat d'exploitation	62 590	65 662
Charges et produits financiers	-13 920	-8 939
Résultat courant des entreprises intégrées	48 670	56 723
Charges et produits non-courants	-17 085	-14 287
Impôts sur les bénéfices courants	17 445	15 374
Impôts sur les bénéfices différés (en consolidation)	-6 090	-871
Total impôts sur les résultats	11 356	14 503
Résultat net des entreprises intégrées	20 229	27 934
Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	20 229	27 934
Intérêts minoritaires	3 414	1 168
Résultat net (Part du groupe)	16 815	26 766
Résultat net (part du Groupe) par action	7,49	11,93

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G) CONSOLIDE

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)		Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016	
		EXERCICE 31/12/16	EX. PRECEDENT 31/12/2015
1	Ventes de marchandises (en l'état)	370 555 000,14	322 401 507,22
2	- Achats revendus de marchandises	190 871 452,09	187 005 387,54
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	179 683 548,05	135 396 119,68
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 202 696 812,53	1 361 544 315,39
3	* Ventes de biens et services produits	1 197 738 090,24	1 375 645 062,33
4	* Variation de stocks de produits	4 947 790,24	-14 290 045,49
5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	10 932,05	189 298,55
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 132 918 387,18	1 271 789 905,73
6	* Achats consommés de matières et fournitures	981 832 535,11	1 132 208 110,45
7	* Autres charges externes	151 085 852,07	139 581 795,28
IV	= VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	249 461 973,40	225 150 529,34
8	+ Subventions d'exploitation	47 144,10	47 144,11
9	- Impôts et taxes	4 411 025,71	4 578 714,26
10	- Charges de personnel	147 308 188,57	136 514 619,45
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	97 789 903,22	84 104 339,74
	= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
11	+ Autres produits d'exploitation	317 639,64	910 607,31
12	- Autres charges d'exploitation	874 106,12	945 175,00
13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	14 504 814,18	35 599 539,74
14	- Dotations d'exploitation	49 148 048,24	54 007 122,01
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	62 590 202,68	65 662 189,78
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	-13 920 106,22	-8 938 933,44
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	48 670 096,46	56 723 256,34
IX	+/- RESULTAT NON COURANT	-17 084 947,02	-14 286 652,57
15	- Impôts sur les résultats	11 355 757,95	14 502 866,62
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -), y.c. Int. des minoritaires	20 229 391,49	27 933 737,15
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)			
1	Résultat net de l'exercice :		
	* Bénéfice +	20 229 391,49	27 933 737,15
	* Perte -	-	-
2	+ Dotations d'exploitation (1)	34 722 218,67	35 535 455,02
3	+ Dotations financières (1)	311 272,72	-
4	+ Dotations non courantes (1)	-	-
5	- Reprises d'exploitation (2)	530 355,00	1 281 902,58
6	- Reprises financières (2)	-	-
7	- Reprises non courantes (2) (3)	511 648,69	511 648,69
8	- Produits des cessions d'immobilisations	105 000,00	106 698,97
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations Cédées	25 753,23	171 223,76
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	54 141 632,41	61 740 165,69
10	- Distribution de bénéfices	16 951 729,05	18 045 671,61
II	AUTOFINANCEMENT (A.F.)	37 189 903,37	43 694 494,09

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

